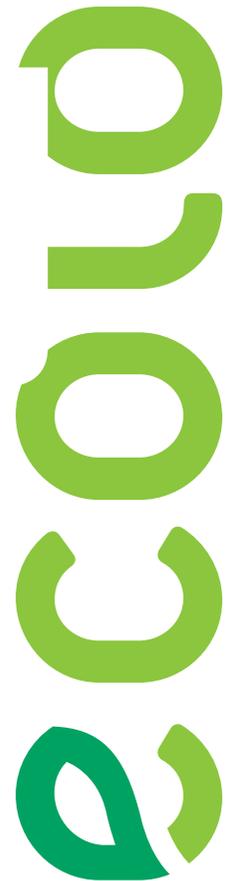


# Le vert de contact



OCTOBRE 2016

© Philippe Gesquière

## Le monde ne tourne pas rond... Faisons de Gesves un jardin des possibles!

**Attentats dans toutes les régions, nombreuses guerres en cours, essais nucléaires en Corée du Nord, centrales nucléaires qui se fissurent en Belgique, bouleversements climatiques, fusillades dans des écoles ou dans des boîtes de nuit, mouvements massifs de populations en détresse, refus de l'Europe d'ouvrir ses portes, un gouvernement fédéral qui n'a de cesse que de taper sur les plus faibles, un gouvernement régional qui oublie les priorités des Wallonnes et Wallons...**

Il ne faut pas s'en cacher, l'humeur générale est plutôt à la morosité depuis quelques mois, et les bonnes nouvelles font plutôt rares. La maison humanité semble se fissurer d'un peu partout...

Mais en tant que Gesvois et Gesvoises, nous avons une chance immense : le magnifique écrin dans lequel nous vivons! Mais notre environnement, s'il est un patrimoine évident, ne se suffit pas à lui-même! Nous devons l'entretenir, le gérer à long terme!

Dans le film *Demain*, une dizaine d'initiatives sont présentées qui permettent aux citoyens comme nous de reprendre un certain contrôle sur l'ordre des choses. Mais ne soyons pas naïfs : des initiatives comme le réseau des villes en transition, les monnaies locales, les comités de quartier, les micro centrales de production d'énergie verte, la multiplication de maraîchage en permaculture ou l'apparition de Systèmes d'Echanges locaux ne vont pas régler tous les problèmes que nous pouvons constater pour le moment. Mais ils peuvent à tout le moins augmenter notre résilience et remettre au premier plan certaines valeurs comme la solidarité! Nous souhaitons donc tirer un coup de chapeau à toutes les personnes qui s'investissent dans ces initiatives!

Dans ce numéro de notre *Vert de Contact*, nous vous proposons de découvrir le bilan que tirent nos deux conseillers communaux de leurs débats avec la majorité absolue en place dans notre commune (pp2 et 3).

Ensuite, nous vous proposons un éclairage sur les inégalités avec un focus particulier sur les inégalités scolaires (pp 4 et 5).

Vous retrouverez, en page 6 nos habituelles cartes Verte, Orange et Rouge ainsi qu'une réflexion sur la "Taxe égout".

Enfin en page 7, nous vous proposons un petit retour sur le CETA et le TTIP et en page 8, l'invitation à notre petit déjeuner local, équitable et bio du 27 novembre!



**Arnaud  
Deflorenne**

Co-président Ecolo Gesves

NOTRE BILAN DE MI-MANDAT

## UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE FACE À UNE MAJORITÉ GLOBALEMENT AVEUGLE, SOURDE ET MUETTE

Depuis décembre 2012, ECOLO est représenté au Conseil communal de Gesves par deux conseillers, Cécile Barbeaux et Corentin Hecquet.

Depuis qu'il gère seul la commune, le groupe GEM (tendance MR) s'attribue des réalisations qui sont en fait le fruit de décisions prises par le passé. À nos yeux, cette majorité absolue manque de vision : gestion au coup par coup, manque d'ambition et de créativité, augmentation des taxes inéquitables et antisociales, esprit « père hibou » qui sait tout mieux que tout le monde (et pourtant !)... sans parler des injures et du manque de respect lors de certaines séances du Conseil communal.

Pour Ecolo, la posture de conseillers de l'opposition est, d'une part, de veiller au respect du processus démocratique et, d'autre part, d'émettre des propositions constructives. Dans le contexte communal actuel, le Conseil représente le dernier lieu de surveillance de la boîte noire de la gestion communale d'une majorité absolue. A côté de l'analyse des dossiers présentés au Conseil, nous proposons également l'ajout de points. Rarement, très rarement, la majorité a saisi l'opportunité d'unir les forces et compétences autour de la table autres que les siennes pour faire avancer la démocratie et viser un mieux vivre ensemble à Gesves.

### LES MAUVAISES DECISIONS DE LA MAJORITE... DES TAXES INEQUITABLES

Face à la réalité budgétaire et à l'épuisement des réserves au cours des dernières années, la majorité libérale a totalement oublié ses engagements préélectoraux de ne pas augmenter les taxes ! Des promesses électorales que nous avons d'ailleurs qualifiées d'irréalistes à l'époque. Pour amener son budget à l'équilibre, la majorité GEM a adopté 3 nouvelles taxes en 2013 - transports funèbres (350€), entretien des égouts (65€) et terrains non bâtis en zone habitable (jusqu'à 440€). Nous avons dénoncé à plusieurs reprises ces taxes injustes, inéquitables et antisociales, lesquelles imposent à tout habitant, quels

que soient ses revenus et sa situation, de contribuer pour un même montant au budget de la commune. ECOLO s'y oppose farouchement. Après une pression citoyenne et un travail politique, le Conseil a supprimé à l'unanimité les deux premières taxes en décembre 2014. Toutefois, la majorité a remplacé la taxe « égout » par une taxe «hygiène et salubrité publique». Suite au recours des trois groupes de l'opposition, le ministre de tutelle a refusé cette nouvelle taxe. Cependant, la majorité GEM s'est obstinée et a modifié son argumentaire pour adopter cette taxe inéquitable et antisociale. Dans ce dossier, comme dans de nombreux autres, le Bourgmestre Paulet n'a pas pu répondre aux questions de l'opposition et n'a pas cherché d'autres pistes avec l'ensemble du Conseil.

### UN BUDGET NON MAITRISE POUR LE GARAGE COMMUNAL

ECOLO a toujours plaidé en faveur d'un cadre de travail convenable pour le personnel communal. Mais l'achat du garage communal - 500.000€ sur fonds propres ! - représente une nouvelle saga parmi les dépenses non subsidiées. Alors que nous nous opposions à cette dépense faramineuse, il nous a été répondu que ce garage pourrait être aménagé à peu de frais. Or, la majorité a encore débloqué une somme supplémentaire de 228.115€ pour des travaux d'aménagements à l'extérieur du bâtiment ! Cette nouvelle dépense était-elle vraiment justifiée ? On est en droit de s'interroger...

### LA SUPPRESSION DE LA MAISON D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE

Une maison d'accueil est un lieu qui permet de prendre en compte les besoins des personnes du 3<sup>è</sup> et 4<sup>è</sup> âge. Ecolo Gesves a plaidé pour le maintien d'une maison d'accueil communautaire à Gesves et la mise à disposition d'un local approprié pour cet accueil de jour de nos aînés. La majorité ne s'est cependant pas impliquée dans ce projet porté par l'asbl CAIAC dont le Bourgmestre et le Président du CPAS étaient pourtant membres. GEM a invoqué des raisons financières pour quitter cette asbl, pourtant en partie subsidiée, tout en reprenant les activités de covoiturage. La raison de cette suppression était-elle donc vraiment financière ? On peut s'interroger là-aussi. Quoi qu'il en soit, la maison d'accueil communautaire a été supprimée à Gesves alors qu'elle rencontre un beau succès à Assesse.

(suite page suivante...)



**BILAN DE MI-MANDAT (SUITE)**

# ECOLO : UNE FORCE DE PROPOSITIONS

**Ecolo: une force de propositions**

**GÉRER C'EST PRÉVENIR**

Afin d'améliorer la gestion du personnel communal, ECOLO a demandé à étudier l'organigramme du personnel communal et des asbl para-communales. La commune est en effet le premier employeur sur le territoire gesvois. Nous avons également demandé un plan d'action en matière de gestion du personnel pour les trois années à venir. Notre proposition a été adoptée et l'organigramme a été présenté. Cet outil de gestion essentiel n'existait pas par le passé.

En outre, ECOLO et les autres groupes de l'opposition ont interrogé la majorité suite à une interpellation citoyenne relative au travail au noir d'un employé communal dans les cimetières. Vu les liens familiaux de cet employé, la majorité a minimisé l'affaire et n'a pris aucune sanction à son égard...

**NOTRE COMMUNE, CE N'EST PAS LE BOUT DU MONDE**

En septembre dernier, sur proposition d'ECOLO, la majorité communale a demandé à l'État fédéral de faire preuve de solidarité vis-à-vis des demandeurs d'asile, de renforcer les moyens de l'Office des étrangers pour faire face à cette crise humanitaire, de garantir un encadrement satisfaisant des demandeurs d'asile et des centres d'accueil, de soutenir un programme de répartition équitable des migrants entre les États-Membres de l'Union européenne pour répondre à cette crise humanitaire, de prendre en considération l'intérêt supérieur des enfants dans toutes les prises de décision qui les concernent. La majorité s'est en outre engagée à coordonner les élans de solidarité citoyens avec les communes avoisinantes et les associations actives dans l'aide humanitaire, et à être proactive en assurant l'hébergement de nouveaux demandeurs d'asile sur le territoire communal. La majorité a donc fait un pas en acceptant cette résolution, mais ce dernier engagement non plus n'a pas été suivi d'effet...

**RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE**

Un Traité transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) est en cours de négociation entre l'Europe et les États-Unis. Ce traité négocié en comité restreint représente une attaque sans précédent contre la démocratie, la protection de l'environnement et la santé. À ce titre, **ECOLO a proposé que le Conseil communal fasse pression** sur les instances fédérale et européenne pour assurer la transparence des négociations et le débat démocratique. Mais la majorité a catégoriquement refusé ce point alors que d'autres communes, y compris libérales, sans doute plus au fait du dossier, ont adopté des décisions similaires.

**NOS PRISES DE POSITION sur des points de la majorité**

En plus de propositions, les conseillers communaux ECOLO ont pesé sur certaines décisions du Conseil. À notre demande, la majorité a retiré le dossier relatif à l'installation de bornes électriques sur la commune. Ce

dossier, manifestement élaboré par une instance extérieure à la commune, était mal ficelé, incomplet et comportait de nombreuses zones d'ombre.

Autre exemple, après de nombreuses demandes pour plus de transparence et d'objectivité dans les critères d'octroi des subsides, nous avons obtenu qu'un groupe de travail soit constitué autour de cette question. Cependant, malgré l'aboutissement des discussions au sein de ce groupe, les propositions n'ont toujours pas été introduites au Conseil communal.

**QUELLES PRIORITÉS POUR NOTRE COMMUNE ?**

Comme le soulignent le directeur général et la receveuse communale, la situation financière de la commune est particulièrement préoccupante.

À ce titre, il nous semble indispensable d'évaluer les projets et les dépenses selon leur priorité. Récemment, la majorité a décidé d'aménager un parking (ce qui est présenté comme une place) à Faulx-les Tombes. Or, pour ECOLO, il y a bien plus urgent! Par exemple créer de nouveaux logements publics (la majorité est passée à côté d'importants subsides communaux liés au plan communal de logement 2014-2016...). Pour rappel, **la commune ne dispose que de 3% de logements publics alors qu'elle devrait atteindre 10%**, ce qui risque de lui faire perdre d'autres subsides régionaux dans le futur...

La gestion du dossier de Sierpont a révélé un nouveau manque de cohérence de la majorité. Alors que le schéma directeur prévoyait que 2/3 des logements seraient en gestion communale (notamment pour garantir l'accès aux jeunes), la majorité GEM a préféré vendre les 34 terrains à un promoteur. Ainsi, malgré nos questions et nos propositions d'adaptation du dossier, le quartier de Sierpont est devenu une simple opération financière. Au passage, la commune a perdu tout droit d'initiative en matière de participation citoyenne, de mobilité et d'accès des jeunes au logement.

**ET DEMAIN ?**

Si la vérification des dépenses engagées par la majorité et le contrôle des nouvelles taxes imaginées par le bourgmestre sont des tâches que nous réaliserons encore, **nous souhaitons résolument orienter notre travail vers le moyen et le long terme**. Nous serons attentifs pendant les deux ans qui viennent à **proposer des projets structurants** pour notre commune. En espérant avoir cette fois des interlocuteurs plus ouverts...



**Cécile Barbeaux et Corentin Hecquet**  
Conseillers Communaux

SOCIÉTÉ

# L'ÉCOLE EN BELGIQUE RENFORCE LES INÉGALITÉS

**Selon une idée répandue, l'école serait aujourd'hui accessible à tous et permettrait à ceux qui travaillent suffisamment de s'élever socialement. Dans cette conception, l'enfant d'ouvrier qui étudie consciencieusement aurait autant de chances qu'un enfant issu des milieux nantis de réussir brillamment à l'école. Or, cette vision, si elle est courante, relève plus de l'imaginaire collectif que de la réalité observée. Des études montrent en effet que, loin d'offrir des chances égales à chacun, l'école élimine les élèves qui viennent des milieux les plus modestes.**

## EN BELGIQUE

En Belgique, par exemple, 20,5% des personnes diplômées du supérieur ont un père manager/expert, alors que c'est le cas pour seulement 1,8% des individus dont le père n'a pas fini le secondaire ! De manière générale, on fait le constat que les personnes les plus diplômées sont issues des milieux les plus aisés et que plus on vient d'un milieu défavorisé, plus la probabilité d'arrêter tôt ses études est élevée. En résumé, les inégalités devant l'école sont encore grandes.

## ET AILLEURS?

Le tableau semble très noir. Un certain fatalisme pourrait nous guetter : l'école serait fondamentalement inégalitaire. C'est pourtant loin d'être le cas. On peut en effet imaginer une école qui ne participerait pas à la reproduction des inégalités. La comparaison de la situation en Belgique avec celle de pays voisins est riche d'enseignements. Explorons comment deux caractéristiques des systèmes scolaires peuvent influencer les inégalités scolaires : d'une part la ségrégation entre filières générales, techniques et professionnelles ; d'autre part le recours au redoublement.

## LES FILIERES

Les pays les plus inégalitaires sont ceux dont le système scolaire est le plus fragmenté en filières. Des pays comme la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, la Corée du Sud ou le Japon présentent à la fois un faible degré d'inégalité et très peu (voire pas) de séparation des élèves en différentes filières. Au contraire, des pays comme la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne, combinent une forte inégalité scolaire avec la séparation d'élèves dans de nombreuses filières. On observe donc un lien entre le degré de séparation des élèves en filières et l'inégalité scolaire.

## LE REDOUBLEMENT

L'inégalité scolaire est également liée à la pratique du redoublement. Les pays qui font plus souvent redoubler les mauvais élèves au lieu de leur fournir une aide sont plus inégalitaires. Ainsi, des pays comme le Japon, l'Islande, la Corée du Sud, la Suède ou la Finlande, combinent une inégalité scolaire modérée avec un recours réduit au redoublement. Au contraire, des pays comme la Belgique, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, le Portugal et les États-Unis présentent une forte inégalité scolaire et un intense recours au redoublement. La pratique du redoublement est donc – avec la séparation des élèves en filières – souvent associée à de fortes inégalités scolaires.

**On constate donc que l'école en Belgique est l'une des plus inégalitaires parmi les pays riches de la planète ! Pourtant, mettre en oeuvre une école qui réaliserait vraiment l'égalité devant l'éducation est possible. On pourrait imaginer d'apporter un véritable soutien aux élèves en difficulté – très souvent d'origine modeste – plutôt que de les reléguer dans des filières dévalorisées ou les forcer à recommencer leurs années.**



© SOURCE PHOTO

Sunt voluptatibus esci beatia vit, quia ipid qatur animi, officist labore officium.



Source : Observatoire belge des inégalités

<http://inegalites.be/L-ecole-en-Belgiquerenforce-les>

ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

# ENSEIGNER, C'EST ÉCRIRE LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

**L'école est la première « société » dans laquelle l'enfant est impliqué. Chaque enseignant doit savoir que son choix de prendre une place en classe est d'abord un engagement politique. Selon la manière dont il va vivre le quotidien avec ses élèves, il va distiller, à doses homéopathiques mais puissantes, l'image de LA société : celle dans laquelle ils vivent actuellement et celle qui sera la leur lorsqu'ils seront devenus des adultes.**

### QUELQUES EXEMPLES D'INSUFFISANCE SOURNOISE

Lorsqu'à chaque évaluation, un enseignant donne les points tout haut en classe, en hiérarchisant les résultats, sait-il qu'il distille l'image d'une société inégalitaire dans laquelle certains réussissent et d'autres sont des losers ? Dans cette microsociété qu'est l'école, les losers apprennent qu'il est vital pour eux d'atteindre la moyenne de la classe. Les élèves dans la moyenne apprennent à jalouser les meilleurs tout en gardant les petits privilèges acquis individuellement. Et les plus forts, ceux qui sont glorifiés par l'enseignant, apprennent à écraser les autres pour garder leur place de gagnant. Ces combats quotidiens mais inconscients inscrivent dans la mémoire tant individuelle que collective de ces enfants des comportements et des fonctionnements sociaux qu'ils reproduiront adultes.

L'enseignant qui, à travers ses leçons et ses exercices, ne formule que des questions dont l'unique bonne réponse est celle que détient le professeur a également un impact sur la construction du groupe. Ce quotidien laisse croire qu'il n'existe qu'une voie possible et que celle-ci ne peut être connue de tous. Il est juste donc de suivre LE leader qui la connaît. Cela ouvre tout grand la porte à l'intolérance, la légitimité de la pensée unique, l'exclusion de l'autre différent.

Faire ses corrections sans prendre conscience des étiquettes que nous donnons à nos élèves et des attentes qui y sont liées nous amène à commettre des injustices. Nous pensons à priori : Untel, il y aura plein d'erreurs ; tel autre, ce sera tout bon... Et nous passons ainsi à côté d'erreurs chez « les bons » et corrigeons comme erronées des bonnes réponses chez les « nuls ». Et - surtout ! - que les élèves ne remettent pas en question nos corrections ! En agissant ainsi, nous contribuons à faire croire à nos élèves que la société est injuste, que c'est un fait et qu'on n'y peut rien ! Ou, encore, qu'il est nécessaire d'être en révolte, de créer le chaos pour exprimer ses différences et sa voix, sortir de son marasme ou lutter contre l'injustice.

### DEJOUER CES INFLUENCES EN CONSCIENCE

Je veux croire en une société plus égalitaire. Chaque jour, je mène dans ma classe un combat politique (même avant que je ne sois engagée politiquement) dans lequel je suis le premier sujet à remettre en question. Et je n'utilise les points que pour ce qu'ils sont : des indicateurs de la progression des apprentissages. Avec les élèves en difficulté, nous cherchons ensemble, eux, moi et toute la classe, des solutions pour que personne ne reste à la traîne. J'accepte que mes explications, la démarche que je propose soient remises en question... Je propose le plus souvent (80% du temps) des activités dont les réponses peuvent être multiples et pourtant correctes. La richesse de la démarche vient de la confrontation justement de ces différents résultats ou démarches. Confrontation qui rend indispensable l'argumentation, l'écoute de l'idée de l'autre, et souligne le caractère indispensable de la diversité. Dans cette ambiance, l'élève ne cherche pas à plaire, à satisfaire ou à suivre LE leader prof mais assume pleinement sa propre place au sein du groupe, lequel ne pourrait pas fonctionner aussi bien sans chacun de ses membres. J'ai conscience, quand je corrige, de l'influence que peut avoir sur moi le nom de l'élève. De cette conscience naît une plus grande attention à corriger avec le plus d'objectivité possible. Cependant, il m'arrive de laisser passer des erreurs ou de noter comme erronées des réponses correctes. Mais les élèves savent qu'ils peuvent me demander de justifier ou de corriger les corrections. J'espère ainsi leur faire savoir que, oui, chacun d'entre nous peut se tromper mais aussi que chacun d'entre nous peut dépasser ses faiblesses humaines et créer ainsi un monde plus équitable.

### CONSCIENCE ET CHOIX

Bien sûr, ce ne sont là que quelques exemples. Nous, humains, nous créons nos sociétés, nous subissons des influences tellement plus variées et complexes à l'école même, mais aussi en dehors. Et, bien sûr, les enseignants ne sont pas responsables de toutes les inégalités sociales. A chacun de prendre conscience des influences qu'il exerce et qu'il subit pour trouver SA place dans la société. Puis, à chacun, s'il en fait le choix, d'agir en vue d'une société plus égalitaire.



**Michèle Visart**  
Institutrice



© SOURCE PHOTO

**VIE COMMUNALE**

# CARTE VERTE, ORANGE, ROUGE

**Carte verte** Création d'un groupe de réflexion sur l'évolution des écoles communales

Vu l'augmentation importante de la population et le manque d'espace au sein de l'Ecole de l'Envol, la majorité a proposé la création d'un groupe de travail pour réfléchir aux actions à mener à court, moyen et long termes en vue de traiter ce problème. Ecolo salue la création de ce groupe de travail et espère que les discussions seront constructives et fructueuses afin qu'elles puissent mener à des actions concertées validées par l'ensemble des groupes du Conseil.

**Carte orange** Manque d'ouverture pour le bulletin communal

Alors que dans plusieurs communes, le bulletin communal est ouvert aux groupes de l'opposition, à Gesves, la majorité absolue veut garder le monopole de la communication vers les citoyens. Malgré des demandes répétées, la majorité refuse aux groupes de l'opposition de publier des articles dans le Gesves Infos. Ce mode de communication est utilisé comme outil de propagande pour la majorité absolue. Et pourtant, ce bulletin d'information vers les citoyens devrait être ouvert à tous - mouvements politiques et associations gesvoises - afin d'assurer une meilleure information sur ce qui se passe au sein de notre commune.

**Carte rouge** Budget communal : une commune de plus en plus dans le rouge

En 2012, le Bourgmestre a fait campagne en disant qu'il diminuerait les taxes. Vu la situation financière de la commune, cette promesse était intenable, ce que nous avons dénoncé à l'époque. En effet, GEM a levé des taxes, en outre inéquitables et antisociales, pour boucler ses budgets (taxe funéraire, taxe sur les terrains à bâtir, taxe égout remplacée par la taxe hygiène). Depuis, GEM s'enlise dans ce dossier et ne veut pas élargir la discussion de manière constructive avec l'opposition. Et pourtant, les groupes de l'opposition ne sont pas les seuls à dénoncer les problèmes financiers de la commune. Suite à l'augmentation des investissements (notamment dus à des travaux non subsidiés) et des charges d'emprunt, le directeur général estime également qu'il faudra envisager pour 2017 des rentrées supplémentaires pour pouvoir assumer les dépenses; l'avenir ne s'annonce donc pas rose, ni bleu d'ailleurs...

**Cécile BARBEAUX**  
Conseillère communale

**RÉFLEXION FISCALE**

## Impôt ou taxe : quelle différence ?

**Comment financer les pouvoirs publics et spécialement les communes ? Nous vous proposons de comparer deux des moyens mis à leur disposition : les taxes et l'impôt.**

**Prenons un exemple :**

A Gesves, la taxe sur les égouts renommée «taxe sur les diverses prestations d'hygiène et de salubrité publique» (60€ par ménage cette année) rapporte annuellement 185.580 €. Les ménages à Gesves sont composés en moyenne de 2,6 habitants. Par habitant, cette taxe revient donc en moyenne à 23 €. Pour récolter une somme équivalente, il faudrait augmenter la part communale sur l'impôt des personnes physiques de 0,63 centimes additionnels, c'est-à-dire passer de 7,5 à 8,13%.

**Que cela signifie-t-il en réalité ?**

Prenons trois cas :

Une personne située à la limite des 25 % des Gesvois ayant les revenus les plus faibles, (c'est-à-dire que 25 % des Gesvois ont des revenus plus faibles qu'elle et donc 75 % ont des revenus plus élevés) : d'après le SPF, en 2013 cette personne a des revenus annuels imposables de 14.122 €. A l'opposé, prenons une personne située à la limite des 75 % des Gesvois, (c'est à dire que 75 % des Gesvois ont des revenus plus faibles et 25 % ont des revenus plus élevés) : d'après le SPF, en 2013, cette personne a des revenus imposables de 44.559 €. Et prenons enfin une personne qui a exactement la moyenne des revenus des Gesvois : toujours d'après le SPF, en 2013 cette personne a des revenus imposables de 18.018 €.

**Quel serait l'impact d'un prélèvement par une taxe ou par un impôt supplémentaire par habitant ?**

Avec la taxe chacun paie en moyenne 23 €.

Avec un prélèvement par un impôt supplémentaire (augmentation des centimes additionnels de 7,5 à 8,13%)

- Une personne située à la limite des 25 % des Gesvois ayant les revenus les plus faibles paiera 1,30 €.
- Une personne située juste à la moyenne des Gesvois paiera 8,50 €.
- Une personne située à la limite des 25 % des Gesvois ayant les revenus les élevés paiera 70 €.

**Derrière ce choix entre une taxe et un impôt progressif sur le revenu se cache donc un choix de société : voulons nous continuer à augmenter les**



© PHOTO ECOLO GESVES

RÉGION ET INTERNATIONAL

# FAIRE BARRAGE AU CETA, CHEVAL DE TROIE DU TTIP

**La Commission des affaires générales et des relations internationales du Parlement de Wallonie a adopté la résolution déposée à l'initiative d'Ecolo. Celle-ci vise à empêcher le Gouvernement wallon d'octroyer les pleins pouvoirs au Gouvernement fédéral dans le cadre de la ratification du CETA.**

« Il s'agit d'une occasion historique de mettre un coup d'arrêt à ce traité d'autant plus dangereux qu'il constituerait un véritable cheval de Troie pour le - plus connu - TTIP négocié entre l'UE et les Etats-Unis, et contesté par la société civile des deux côtés de l'Atlantique » se réjouit la députée Ecolo Hélène Ryckmans.

Le CETA contient en effet les mêmes dispositions problématiques que le TTIP qui mettent en danger notre démocratie et nos normes sociales et environnementales. Via leurs filiales canadiennes, les multinationales américaines y trouveraient d'ailleurs les mêmes avantages.

Le traité CETA ne respecte notamment pas toute une série de normes sociales et environnementales, la transparence, le droit des États à légiférer, le principe de précaution. De plus, le CETA s'inscrit dans une logique de libéralisation poussée à l'extrême, en partant du principe que les règles en matière de santé, de travail ou d'environnement sont des obstacles au commerce.

« Devant des enjeux d'une telle ampleur, on pouvait croire que l'action politique est vouée à l'échec au niveau régional. Ce n'est pas le cas ! Les députés wallons ont donc une très grande responsabilité à saisir. Nous répondons ainsi aux préoccupations des nombreux citoyens qui se sont prononcés contre le CETA, notamment par le biais de pétitions », poursuit la députée.

Le texte déposé conjointement par Ecolo, PS et cdH s'appuie sur la première version élaborée par Ecolo, qui demande explicitement au Gouvernement wallon de ne pas octroyer la délégation de signature à l'État fédéral, qui constitue l'élément clé du débat.

« Pour Ecolo, les valeurs sociales et humaines sont supérieures à celles du commerce dans la hiérarchie des normes internationales. Il faut donc tout faire pour que les institutions de l'Union Européenne et de ses pays membres ne ratifient pas le CETA avec le Canada », conclut Hélène Ryckmans.



**Arnaud Deflorenne**  
Co-Président d'Ecolo Gesves

## LE TTIP KESAKO? RAPPEL...

Le TTIP, c'est l'acronyme anglais pour "Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement". Il s'agit de créer un marché libre de contraintes entre les USA et l'Europe, donc d'éliminer les restrictions qui ralentissent les échanges entre l'Union Européenne et les USA.

Longtemps, les droits de douane étaient le principal obstacle aux échanges mondiaux. Or aujourd'hui, entre l'UE et les USA, ce n'est plus le cas. Ils sont déjà très bas : rarement plus de 3%. A quelques exceptions près : textiles, fromages, fruits et légumes. Il n'y a donc plus grand chose à négocier de ce côté-là.

Aujourd'hui les barrières ne sont plus douanières mais réglementaires. Les principaux obstacles au commerce, ce sont les normes élaborées par les élus (souvent sous la pression des lobbies) pour protéger la santé, l'hygiène, l'environnement, la sécurité des produits, les droits d'auteurs, les épargnants, les investissements, etc. Pour vendre un produit, il faut se mettre en conformité avec ces normes, et cela coûte évidemment très cher.

C'est donc ces réglementations que l'accord de libre-échange USA-UE veut harmoniser. Selon ce principe - très simple sur le papier, très compliqué à mettre en oeuvre - pour faciliter le commerce entre les deux puissances il faudrait appliquer les mêmes règles de précaution partout.

